

Modalités de participation à l'opération BFGoodrich Poids lourd neuf Septembre Octobre 2021

Factures acceptées : date de facture entre le 15/09/2021 et le 31/10/2021.

La facture de pneumatiques **BFGoodrich Poids-lourd neufs** doit émaner d'un point de vente appartenant à un négociant spécialiste Poids-lourd, un dépanneur Poids-lourd, résidant en France métropolitaine (Corse incluse) – conditions détaillées ci-dessous.

Période d'enregistrement des factures via www.myportal.michelingroup.com : entre le 15/09/2021 et le 30/11/2021 (minuit)

Dotation : A gagner par tirage au sort, **le flocage du tracteur qui correspond à une carte grise dans la limite de 8 000€.**

Le flocage sera assuré par notre partenaire Lion Truck Racing.

Le gagnant sera tiré au sort parmi l'ensemble des participants conformes : dès lors, sont uniquement concernés par cette offre, les professionnels ayant acheté au minimum deux pneus en France Métropolitaine chez les distributeurs résidents en France (parmi les canaux ci-dessous énumérés – Négociant spécialiste, Dépanneur). Le tirage au sort sera réalisé au plus tard le 15/12/2021

XX

Dans le cadre du tirage au sort, il n'est autorisé qu'une participation à l'opération **BFGoodrich Poids lourd neuf** sur toute sa durée et qu'une dotation par participant (même raison sociale, même adresse postale).

Toute participation au tirage au sort, non-conforme aux conditions exposées dans le présent Règlement, comportant des indications fausses, falsifiées, erronées ou enregistrées après la date limite de participation, soit le 30/11/2021, ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle. Les frais de participation à la présente opération ne sont pas remboursés.

Système de chargement des factures : une demande de participation en ligne peut contenir plusieurs factures différentes. Si une ou plusieurs de vos factures contiennent plusieurs pages, il est nécessaire de les télécharger dans l'ordre. Lors du téléchargement de votre(vos) facture(s), ces consignes doivent être respectées. Dans le cas contraire, la participation sera automatiquement considérée comme « non conforme » et refusée.

Pourront bénéficier du tirage au sort : « Gagne Ton Flocage » pour deux (2) pneumatiques **BFGoodrich Poids Lourd neuf**, les factures d'achat d'au moins 2 pneus **BFGoodrich Poids Lourd Neuf**, émises par un revendeur de pneumatiques négociant spécialiste Poids-lourd, un dépanneur, résidant en France métropolitaine (Corse incluse), émises entre le 15/09/2021 et le 31/10/2021 inclus. Les bons de commandes, proforma, devis ou bons de livraison ne sont pas acceptés.

Toute demande de participation par courrier ou par email sera considérée non conforme.

Offre non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles du Groupe MICHELIN. Toute demande incomplète ou toute facture illisible, non identifiable, floue ou falsifiée sera considérée comme non conforme.

Est considéré comme un négociant spécialiste Poids-lourd, le revendeur des pneumatiques Poids-lourd (critères cumulatifs) :

- qui exerce à titre habituel l'activité de distribution de pneumatiques neufs à des tiers et, à ce titre, est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;
- dont le poids de la catégorie pneumatique (y compris les services associés) représente au moins 50% de son chiffre d'affaires annuel total (le cas échéant hors carburant) ;
- dont le poids des ventes des pneumatiques Poids-lourd, ainsi que des pièces et services liés à l'entretien des véhicules Poids Lourd, au client utilisateur final, représente au moins 50% de son chiffre d'affaires annuel total (hors carburant) ; et ;
- qui utilise des équipements adéquats de magasinage, de montage et d'entretien installés dans des locaux fixes auxquels le public a normalement accès, pour assurer les préconisations, la vente et les services relatifs à la vente de pneumatiques.

Est considéré comme un dépanneur, le revendeur des pneumatiques Poids-lourd (critères cumulatifs):

- qui exerce à titre habituel l'activité de dépannage et est à ce titre inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Registre des Métiers ;
- qui répond aux qualités et capacités fixées par les articles 44 à 47 du Code des marchés publics relatives aux appels d'offres ;
- qui dispose d'un agrément dépannage sur autoroute ;
- qui dispose d'un matériel suffisant pour relever et remorquer les poids lourds à savoir au moins un véhicule lourd de dépannage d'un PTR 40 T, susceptible de relever et de remorquer un ensemble de véhicules et posséder ou disposer d'un engin de relevage et
- dispose d'un « camion atelier » nécessaire au dépannage des véhicules.

Pour vous inscrire au Tirage au Sort :

- 1) Achetez minimum 2 pneumatiques Poids-Lourd neuf de la marque **BFGoodrich** entre le 15/09/2021 et le 31/10/2021 inclus auprès d'un revendeur de pneumatiques négociant spécialiste Poids-lourd, un dépanneur résidant en France métropolitaine (Corse incluse).
- 2) Créez votre compte sur www.myportal.michelingroup.com ou connectez-vous si votre compte est déjà créé
- 3) Dès l'accueil sélectionnez l'offre commerciale « **BFGoodrich Poids lourd neuf Septembre Octobre 2021** »
- 4) Remplissez le formulaire de participation
- 5) Pour finaliser votre participation, merci de nous envoyer votre ou vos factures d'achat de pneumatiques **BFGoodrich** par mail à compte-fonction.webpneupl@michelin.com émise entre le 15/09/2021 et le 31/10/2021 par un revendeur négociant spécialiste Poids-lourd, un dépanneur, résidant en France métropolitaine (Corse incluse) en ayant pris soin d'entourer les éléments suivants et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles : **date d'achat, votre raison sociale, le numéro de facture, libellé(s) du(des) pneumatique(s) avec la référence des pneus (Dimension / Profil / Marque OBLIGATOIRE) et quantité achetée.** La participation est possible jusqu'au 30/11/2021 à 23h59.
- 6) Le tirage au sort sera effectué au plus tard le 15.12.2021 sous réserve de la validation du dossier complet contenant une ou plusieurs factures.

Fraudes

La Société Organisatrice pourra suspendre ou annuler la participation d'un ou plusieurs Participant(s), en cas de constatation d'un comportement suspect et/ou déloyal qui peut être, sans que cela soit exhaustif : la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant – c'est-à-dire du même profil enregistré sur la base de données de l'opération, un rythme de gains inhabituels, une tentative de forcer les serveurs des organisateurs, une multiplication des comptes, etc.

La Société Organisatrice est seule décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des Participants concernés au regard des informations en sa possession. En cas de sanction ou de réclamation, il convient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

Afin de sauvegarder les mêmes chances à tous les Participants de la présente opération, la Société Organisatrice se réserve le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie de l'opération s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment en matière informatique.

Par ailleurs, la Société Organisatrice se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre l'opération où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus.

En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

Le participant est donc informé que Michelin se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de vérifier la véracité des éléments de sa demande, notamment se mettre en relation avec le revendeur dont le nom figure sur la facture afin de vérifier la réalité de l'achat. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire et de refuser la participation du client aux prochaines opérations commerciales. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin se réserve le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires.

Seront pris en compte uniquement les pneumatiques destinés à être montés sur les véhicules du client utilisateur. Michelin se réserve le droit d'effectuer un rapprochement entre les factures émises par le revendeur et les pneumatiques équipant les véhicules présents sur le parc. A titre d'exemple, le client achète des pneumatiques des dimensions A et B. Seule la dimension A est présente sur le parc de véhicules. Les pneumatiques de dimension B ne seront pas rémunérés dans le cadre de l'opération commerciale.

Traitement des données personnelles

La Direction Commerciale de Manufacture Française des Pneumatiques Michelin, en qualité de responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de la présente opération. Ces traitements sont basés sur votre consentement à participer. Les données traitées sont indispensables à ces traitements et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant, ses sous-traitants. La durée de conservation des données est le

temps de l'opération + 6 mois. Le Participant est informé que dans le cadre de votre participation à l'offre promotionnelle « **BFGoodrich Poids Lourd neuf Septembre Octobre 2021** », Michelin procède à la communication des informations suivantes vous concernant : Nom de votre société, Code Postal & Ville au(x) client(s) revendeur(s) auprès de qui vous avez acheté les pneumatiques objet de votre participation à notre opération promotionnelle (identité du revendeur qui figure sur la (les) facture(s) d'achat de pneumatiques). La finalité de ce traitement est de permettre au(x) revendeur(s) de vous adresser leurs offres commerciales (produits, services...).

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition pour raisons légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort dans les cas définis par la réglementation applicable. Vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en vous adressant à la : « Manufacture Française des Pneumatiques Michelin - Customer Service EUR/RAC – 23 place des Carmes-Déchaux 63040 Clermont Ferrand cedex 9 ». Vous avez la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : privacy.fr@michelin.com. Vous pouvez en cas de contestation former une réclamation auprès de la CNIL sur son site internet.

Prise en charge des frais liés à la participation et à la demande de règlement

Les frais de connexion engagés pour la participation à la présente opération sont à la charge du Participant.

Le règlement est disponible gratuitement sur le site internet du jeu : <https://camion.bfgoodrich.fr/news-events>

Responsabilité

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ ou accidents qui pourraient survenir aux gagnants ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable d'aucun incident relatif aux perturbations de réseau, au maniement de l'Internet, en cas de dysfonctionnement du matériel de réception empêchant le bon déroulement du tirage au sort, aux coupures de courant empêchant un internaute de remplir les conditions nécessaires avant la date limite et plus généralement aux risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, à l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et aux risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

La Société Organisatrice informe que, compte-tenu des caractéristiques du réseau Internet (comme la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voire l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers), elle ne saurait être tenue pour responsable d'une quelconque mauvaise utilisation de ces informations.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable notamment de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce, pour quelle que raison que ce soit, empêchant le bon déroulement de l'opération, de la perte de données, de toute défaillance technique, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion sur le site de l'opération.

En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problème d'enregistrement ou de perte des formulaires d'inscription.

Echange de lots

Le flochage offert ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en argent, ni à son échange ou son remplacement pour quelque cause que ce soit.

Si les circonstances l'exigent, la Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot par une dotation de valeur équivalente.

Questions

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités de l'opération ou à l'interprétation du présent règlement (ou ici, des présentes modalités de participation). Pour toutes questions relatives à l'inscription ou au suivi de la participation, le Participant doit écrire un mail à l'adresse suivante : compte-fonction.webpneupl@michelin.com

Contestations

Toute difficulté née ou à naître, liée à l'interprétation de la présente opération ou de ses modalités de participation, sera soumise, dans un premier temps, à la Société Organisatrice.

Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après un délai de 6 mois après la clôture du tirage au sort.

Acceptation des modalités de participation

La participation à la présente opération implique l'acceptation sans réserve par les participants du présent règlement en toutes ses dispositions ainsi que des lois et règlements en vigueur.

Manufacture Française des Pneumatiques Michelin - Société en commandite par actions au capital de 504 000 004 Euros 23 Place des Carmes Déchaux 63000 Clermont-Ferrand - 855 200 507 R.C.S. Clermont-Ferrand.